

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

# Déclaration de Maladie

N° W21-815047



## Maladie

Dentaire       Optique       Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13186 Société : LAN

Actif       Pensionné(e)       Autre :

Nom & Prénom : EL OUAHABI Mohamed Amine

Date de naissance : 05/11/1982

Adresse : Villa n° 181 lot EL NANSOUR, Rabat

Tél. : 06 76 14 3581 Total des frais engagés : 1165,20 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. KAJOUT MOUAD  
Chirurgien Plasticien  
INP: 921273724

Date de consultation : 16/12/2018

Nom et prénom du malade : EL OUAHABI Mohamed Amine Age: 31

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Affection chirurgical

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 30 JAN. 2018

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 30/01/2018

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8/12/23				INP : [REDACTED] Dr. KALO chinamé 100%
		(3)	(G)	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE de BEA BA : 05.31 INPE : 100- SAI - Al Mansour F8 - MEKNÈS 2610	20/12/23	465,20 Dhs

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. GUENOUNI AnatomoPathologiste 4, Avenue Alai Ben Abdellah Meknès - 05 35 51 68 55 - Fax: 05 35 51 68 56	2-1-2023	163	700,-00

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### VIOLET ADHESIVE

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS  DEBUT D'EXECUTION  FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS  DATE DU DEVIS  DATE DE L'EXECUTION
	<b>H</b> 25533412   21433552 00000000   00000000 <hr/> <b>G</b> 00000000   00000000 35533411   11433553			
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



Meknès, le

20/12/97

Nom :

Dr. :

Prénom :

### Ordonnance

EPOUAH-LANI, Mohamed

Amine

AS

250 ml

Rx 1200 x 2 IT pfH offen

AS

② 2 cp = la seringue

③ 2 cp = la seringue

AS

n 65,20

( Dr. KAOUT MOUAD  
Chirurgien Plasticien  
Hôpital Sans Tabac )







**Composition :**

Paracétamol ..... 400 mg  
Codeïne phosphate ..... 20 mg  
Excipients ..... q.s.p 1 comprimé.

Ne pas laisser à la portée des enfants

AMM N° 376/18 DIMP/21/NRQ

Cédol®

voie orale

351122

**Cédol®**

PARACETAMOL / CODEINE

voie orale

20 Comprimés



SYNTHEMEDIC

Laboratoires SYNTHEMEDIC  
20-22, Rue Zoubeir Ben El Aouam  
Roches Noires - Casablanca



باراستامول / كودين

Cédol®

20 Comprimés



6 1118000 1180913

101x42x20 mm

22,00

جبلة 20

عن طريق الفم

ستيمرديك

0521



Fucidine® 2% pommade

Tube de 15 g



6 118000 120575

فوسيدين® 2%  
أنيوب من 15 غ  
فوسيدين® 2% مرهم  
فوسيدات الصوديوم  
لم يتم إنتاجه في المختبر  
لم يتم إنتاجه في المختبر

Pas de précautions particulières de conservation.

Liste I

Uniquement sur ordonnance médicale  
بناء على وصمة طبية فقط

(125x31x22)mm

Fabriqué par  POLYMÉDIC sous licence LEO Pharma  
Rue Amyot d'Inville, Quartier Arsalane  
Casablanca - Maroc  
Dr. T. BELABDA : Pharmacien Responsable  
AMM N°42 DMP/21/CCI

LEO



# Fucidine® 2% pommade

## Fusidate de sodium

### Tube de 15 g

pommade Tube de 15 g

Fucidine® 2%

01/22

Composition

Fluoride de sodium	Centimillilitre	Par tube
Excipients à effet notable : alcool éthylique et tensioactif (contenant du butylhydroxytoluene)	2 g	300 mg
Autres excipients : vanadine officinale (contient du tout-rec-alpha-isopropiolate), paraffine liquide (contient du tout-rec-alpha-isopropiolate).	100 g	15 g

Voir ci-dessous

Ne pas laisser à la portée des enfants.  
Lire attentivement la notice d'utilisation avant emploi.

الجرعة	للانبوب	النحوة	للانبوب
فوسيدات الصوديوم	300	٣	٣
فوسيدات الصوديوم	100	٢	٢

فوسيدات الصوديوم 2% مرهم  
فوسيدين 2% من 15 غ

ACV0100066-07

04

(9) 464-07

فوسيدين 2%  
أنيوب من 15 غ  
فوسيدات الصوديوم  
لم يتم إنتاجه في المختبر

فوسيدين 2%  
أنيوب من 15 غ  
39,-

**LABORATOIRE GUENOUN**

**D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE**

**Docteur GUENOUN Fatima Zohra**

**ANATOMIE PATHOLOGISTE**

Patente N° : 17109573

CNSS : 2321537

IR : 23003015

ICE: 001628317000012

**FACTURE N° F238419**

Au nom de : Monsieur EL OUAHDANI MOHAMED AMINE

En date du : 20 déc. 2023

Nature de l'analyse	Cotation	Prix en DH TTC
EXÉRÈSE D'UNE TUMEUR CUTANÉE	P630	700.0

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SEPT CENTS DIRHAMS

Cachet et signature

**Dr. GUENOUN F.Z**  
Anatomopathologiste  
14, Avenue Khalil Ben Abdallah  
- Meknès -  
Tél: 05 35 51 68 55 - Fax: 05 35 51 68 56



Meknès, le

20/12/2023

Nom : .....

Dr. :

Prénom : .....

### Ordonnance

Efdoudahdani; Jihan

Amine

Dr. KAJOUT MOUAD  
Chirurgien Plasticien  
N°PE : 31275724

Faire wp

Examen d'Anaps de l'im

lésion nodulaire du cuir  
chevelu

RC =

- Patient 31 ans
- Lésion noduleuse du cuir chevelu évoluant depuis 05 ans evolutif
- Nodules de 10 cm ????

Dr. GUENOUN FZ  
Chirurgien Plasticien  
14, Avenue Alain Corrèze  
Meknès -  
Tél : 05 35 51 68 55 - Fax : 05 35 51 68 56

مستشفى بدون تدخين  
Hôpital Sans Tabac



Dr. KAJOUT MOUAD  
Chirurgien Plasticien  
N°PE : 31275724

# LABORATOIRE GUENOUN

D'anatomie et de cytologie pathologiques

Docteur GUENOUN Fatima Zohra

- Anatomo Pathologiste
- Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
- Ancienne Maître Assistante au CHU Avicenne de Rabat



# مختبر كنون

للتشريح المرضي الدقيق

الدكتورة كنون فاطمة الزهراء

• اختصاصية في التشريح المرضي

• خريجة كلية الطب بباريز

• أستاذة مساعدة سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن سينا بالرباط

Nom et prénom	: Monsieur EL OUAHDANI MOHAMED AMINE
N° d'examen	: B1223.521
Age	: 31 ans
Date de réception	: 20 déc. 2023
Date de réponse	: 27 déc. 2023
Médecin traitant	: Dr. KAJOUT MOUAD

## RENSEIGNEMENTS CLINIQUES:

Lésion nodulaire du cuir chevelu.

## COMPTE RENDU EXÉRÈSE D'UNE TUMEUR CUTANÉE

Reçu une pièce d'exérèse d'une lésion cutanée polypoïde sessile focalement pigmentée mesurant 1x0,7x0,5 cm.

Une tranche de section passée par la base de la lésion a été prise et examinée sur plusieurs niveaux de coupe.

L'étude microscopique a porté sur un revêtement épidermique d'épaisseur moyenne recouvert d'une couche cornée orthokératosique. Le derme superficiel et moyen sont caractérisés par une prolifération naevocytaire s'agençant en thèques en surface et en faisceaux fusocellulaires de différenciation neuroïde en profondeur. Le pigment mélanique est surtout présente en surface.

Les marges d'exérèse sont passées en zone saine.

## CONCLUSION :

Aspect morphologique d'un nævus naevo-cellulaire dermique pur d'exérèse complète.

Absence de signe histologique de malignité.

Dr. GUENOUN F.Z  
AnatomoPathologiste  
14 Avenue Allal Ben Abdellah  
Meknès -  
Tél: 05 35 51 68 55 - Fax: 05 35 51 68 56

14 شارع علال بن عبد الله الطابق الثاني ( قبالة المعهد الموسيقي و بنك المغرب ) - مكناس

14, Avenue Allal Ben Abdellah 2 ème étage ( Face au Conservatoire et la Banque du Maroc ) - Meknès

Fax: 05 35 51 68 56 - Fix.: 05 35 51 68 55 - GSM: 06 62 18 01 54

[www.laboguenoun-pathologie.com](http://www.laboguenoun-pathologie.com) - Email: laboguenoun@gmail.com

# LABORATOIRE GUENOUN

D'anatomie et de cytologie pathologiques

Docteur GUENOUN Fatima Zohra

- Anatomo Pathologiste
- Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
- Ancienne Maître Assistante au CHU Avicenne de Rabat



# مختبر گنون

للتشريح المرضي الدقيق

الدكتورة گنون فاطمة الزهراء

• اختصاصية في التشريح المرضي

• خريجة كلية الطب بباريز

• أستاذة مساعدة سابقاً بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا بالرباط

Nom et prénom

: Monsieur EL OUAHDANI

MOHAMED AMINE

N° d'examen

: B1223.521

Age

: 31 ans

Date de réception

: 20 déc. 2023

Date de réponse

: 27 déc. 2023

Médecin traitant

: Dr. KAJOUT MOUAD

## RENSEIGNEMENTS CLINIQUES:

Lésion nodulaire du cuir chevelu.

## COMPTE RENDU EXÉRÈSE D'UNE TUMEUR CUTANÉE

Reçu une pièce d'exérèse d'une lésion cutanée polypoïde sessile focalement pigmentée mesurant 1x0,7x0,5 cm.

Une tranche de section passée par la base de la lésion a été prise et examinée sur plusieurs niveaux de coupe.

L'étude microscopique a porté sur un revêtement épidermique d'épaisseur moyenne recouvert d'une couche cornée orthokératosique. Le derme superficiel et moyen sont caractérisés par une prolifération naevocytaire s'agençant en thèques en surface et en faisceaux fusocellulaires de différentiation neuroïde en profondeur. Le pigment mélanique est surtout présente en surface.

Les marges d'exérèse sont passées en zone saine.

## CONCLUSION :

Aspect morphologique d'un nævus naevo-cellulaire dermique pur d'exérèse complète.

Absence de signe histologique de malignité.

Dr. GUENOUN F.Z  
AnatomoPathologiste  
14, Avenue Allal Ben Abdellah  
Meknès -  
Tel: 05 35 51 68 55 - Fax: 05 35 51 68 55

14 شارع علال بن عبد الله الطابق الثاني ( قبالة المعهد الموسيقي و بنك المغرب ) - مكناس

14, Avenue Allal Ben Abdellah 2 ème étage ( Face au Conservatoire et la Banque du Maroc ) - Meknès

Fax: 05 35 51 68 56 - Fix.: 05 35 51 68 55 - GSM: 06 62 18 01 54

[www.laboguenoun-pathologie.com](http://www.laboguenoun-pathologie.com) - Email: laboguenoun@gmail.com